



MODULE GESTION DES DÉCHETS RADIOACTIFS

DURÉE

1 jour de 8h30 à 16h30

LIEU

IRA, Rue du Grand-Pré 1, Lausanne

FRAIS DE PARTICIPATION

CHF 460.-

Repas non compris dans la finance d'inscription.

PUBLIC CIBLE

Toute personne professionnellement exposée aux radiations. Toute personne souhaitant suivre le deuxième module des cours I1 ou I19.

PRÉREQUIS

Maîtriser les puissances de 10.

ATTESTATION DELIVREE

Attestation de suivi de formation.

CONTACT

Institut de radiophysique

+41 21 314 82 41

ira.cours@chuv.ch

OBJECTIFS

Développer les compétences nécessaires pour gérer les déchets radioactifs conformément à la réglementation.

CONTENU

Cadre légal pour la gestion des déchets radioactifs

Stockage, libération ou élimination des déchets radioactifs

Situation pratique de gestion des déchets en médecine nucléaire

Gestion des eaux usées radioactives

Livraison des déchets radioactifs au centre fédéral de ramassage (PSI)